Mal payée, mal aimée, malmenée… La douloureuse histoire de la carrière enseignante au XIXe siècle.

Numéro d'inventaire : 1979.32204
Auteur(s) : Frédéric Gaussen
Type de document : article
Éditeur : Le Monde
Date de création : 1966
Description : 1 feuille.
Mesures : hauteur : 357 mm ; largeur : 118 mm
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

LE MONDE — 29 janvier 1966 — Page 9

Thèse en Sorbonne

Mal payée, mal aimée, malmenée...

La douloureuse histoire de la carrière enseignante au XIXe siècle

« *Rigueurs de la discipline, surmenage des élèves, faiblesse des candidats au baccalauréat, grossièreté des maîtres d'études, orientation funeste des concours d'agrégation (des joutes oratoires qui favorisent les sujets brillants et « mauvais pédagogues ») et encyclopédisme des programmes...* » Ce catalogue de critiques à l'égard de notre enseignement n'est pas extrait d'un cahier de revendications d'une association pédagogique d'avant-garde. Ce sont les accusations que « *partisans de l'enseignement libre, saint-simoniens, républicains et milieux d'affaires* » n'ont cessé d'assener sur l'enseignement secondaire public tout au long du XIXe siècle.

Que les choses n'aient guère changé en cent cinquante ans, telle est, sans doute, l'impression que retireront les mauvais esprits de la lecture de la thèse que M. Gerbod vient de soutenir brillamment à la Sorbonne : *la Condition universitaire en France au dix-neuvième siècle* (1). Des locaux scolaires insuffisants et en piteux état, des traitements médiocres dont les enseignants se plaignent amèrement, un recrutement difficile, des concours d'agrégation où les places disponibles ne sont pas pourvues car le jury estime le niveau « *peu remarquable...* », bien des notations feront sourire. Tel n'est pas pourtant le but de l'auteur, qui est bien plutôt de dresser un tableau exact et nourri par une abondante documentation d'un groupe socio-professionnel (en l'occurrence le personnel enseignant et administratif du second degré) à une époque donnée.

Amertume et rébellion

L'histoire de l'Université tout au long du XIXe siècle est marquée par le maintien et même le renforcement des structures napoléoniennes caractérisées par la centralisation et l'institution d'une hiérarchie administrative faisant régner une discipline stricte. La tutelle de l'Etat se fait sentir de façon de plus en plus contraignante, à la fois sur le plan financier, réglementaire et politique. Cette sujétion où ils sont maintenus engendre peu à peu, parmi les enseignants, un sentiment d'amertume et de rébellion, avivé encore par les conditions matérielles très précaires qui sont les leurs : les traitements sont très faibles si on les compare à ceux des autres corporations, le déroulement des carrières est inégal et souvent injuste, les mutations sont extrêmement fréquentes, ce qui engendre un véritable « nomadisme » de ces fonctionnaires.

Le statut social des enseignants n'est pas moins médiocre : ils sont peu considérés par l'opinion bourgeoise qui les raille tout en craignant leur esprit critique, la concurrence de l'enseignement privé est déprimante. Le recrutement social des enseignants est généralement populaire. Ce sont des fils d'artisans, d'agriculteurs. Issus du peuple ou de la très petite bourgeoisie ils ne s'assimileront pas à la classe possédante, bien qu'ils assurent la formation de ses fils. Il en résulte que le corps enseignant, loin de s'ouvrir sur la société et de tenter de s'assimiler, se replie sur lui-même, s'adonne à des méditations moroses sur un mythique « âge d'or » qui verrait l'Université et ses valeurs enfin reconnues. Il devient anticlérical et passe à l'opposition.

Individuellement les professeurs rêvent d'évasion vers l'administration, le journalisme, la littérature... Il est vrai que les attaques ne manquent pas. Bien que le républicanisme de l'Université soit, à vrai dire, plutôt modéré (en 1848 elle votera pour le général Cavaignac plutôt que pour Lamartine), l'Eglise mène contre elle une croisade qui aboutira en 1850 à la loi Falloux.

Sous le Second Empire, c'est un véritable régime de servitude, où épurations et exils se multiplient, qui lui est réservé, et il faudra attendre l'arrivée au ministère de Victor Duruy en 1863 pour qu'elle se reprenne à respirer.

Le conservatisme pédagogique

Face à ces pressions qui parfois frisent la persécution, le corps enseignant reste fidèle à une certaine idée — idéalisée et limitée à la fois — qu'il se fait de l'Université. C'est ainsi que son attitude progressiste en politique s'accompagne d'un grand conservatisme en matière pédagogique. Sa résistance à l'égard des idées nouvelles des modernistes ne sera pas moins grande que celle qui l'oppose à l'obscurantisme des cléricaux. Soumis à la pression des réformistes — des saint-simoniens en particulier, — les professeurs entendent défendre l'héritage de l'humanisme classique — malheureusement de plus en plus inadapté et contesté. Ils s'opposeront en 1872 aux tentatives de réforme de Jules Simon, qui prétendait développer l'enseignement de la géographie et des langues vivantes au détriment des vers latins. Victime d'une « *coalition hétéroclite où classiques universitaires et champions de l'enseignement libre se mêlent paradoxalement* », le ministre novateur devra se démettre.

Fidèle à une conception traditionaliste de la culture, le corps enseignant ne participe pas aux mouvements de recherche littéraire. Il ne fournit guère de grands créateurs et se méfie des révolutions littéraires : il restera étranger et insensible au courant romantique.

Cette image moyenne de l'universitaire telle qu'elle se dégage des nombreux témoignages recueillis par M. Gerbod n'est certes pas très exaltante, et M. Girard, rapporteur, constate avec un peu de tristesse « *qu'elle a un air de roman réaliste à la Champfleury* » — tout en reconnaissant qu'elle est certainement conforme à la vérité. Sensible à l'originalité et à la qualité de cette thèse, le jury lui a décerné la mention « très honorable ».

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Presses universitaires de France, 720 pages, 43 francs.